

ECHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 13 JANVIER 2021

DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le rapport développement durable de la Ville de Lyon pour l'année 2019 est le reflet de l'action insuffisante de la précédente majorité pour répondre aux défis environnementaux. Malgré ses limites, ce rapport met en avant des actions intéressantes et l'implication de très nombreux agent-es de la Ville, notamment ceux et celles de la mairie du 4^e.

Présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Lyon – année 2019- par Rémi Zinck, maire du 4^e arrondissement, prononcée lors du Conseil d'arrondissement du 13 janvier 2021.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^e du 13 janvier 2021 sur notre chaîne Youtube.](#)

Prochain Conseil d'arrondissement : 10 mars 2021.

À suivre sur le site internet de la mairie du 4^e : <https://mairie4.lyon.fr/>

« Nous vous présentons pour information le rapport sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Lyon en 2019.

Il peut y avoir débat, mais il n'y aura donc pas de vote.

La rédaction et la présentation de ce rapport en Conseil municipal est une obligation réglementaire.

Si ce rapport fait état d'un certain nombre d'actions intéressantes, il ne nous appartient pas de le défendre, puisqu'il concerne l'année 2019 et qu'il est le reflet de l'action, ou plutôt du manque d'action, de l'ancienne majorité emmenée par Gérard Collomb et Georges Képénékian.

Nous avons été élus sur la base d'un programme qui fait de la transition écologique le cœur du mandat, et nous avons un certain nombre de réserves et de critiques.

Ces critiques ne sont pas nouvelles.

Chaque année, dans le mandat précédent, les élu-es d'opposition de gauche et les verts, tout en pointant les réalisations positives, ont aussi critiqué un manque d'ambition, une absence de vision globale, un système d'indicateurs à repenser...

Pour le rapport, il s'agit plus d'un catalogue d'actions certes intéressantes mais sans réel outil de suivi et de pilotage de la transition.

Cela est sans doute dû aussi au Développement Durable lui-même, qui est un concept un peu large et attrape-tout. Nous préférons parler de transition écologique.

Notre volonté est en effet de mener une transition écologique qui affiche des objectifs, des priorités claires (climat, biodiversité, santé environnementale, justice sociale) et des moyens forts.

D'ailleurs, la Programmation Pluriannuelle des Investissements traduira budgétairement cette ambition, ainsi que le budget 2021. Au-delà des moyens renforcés, la Ville aura à cœur d'intégrer la transition écologique comme une composante clé de ses politiques publiques.

Installé dès l'automne 2020, le nouveau Conseil de la Transition Ecologique a déjà fixé un nouveau cap. Les premières réalisations concrètes du mandat comme les vergers citoyens ou la piétonisation des abords des écoles l'illustrent.

Ainsi, nous passons d'une politique qui s'occupe AUSSI du climat et de l'environnement à une politique qui s'occupe D'ABORD du climat et de l'environnement.

Pour autant, je tiens à saluer l'ensemble des agents municipaux engagés depuis des années, au quotidien.

Nous savons que beaucoup de ces actions reposent sur une poignée de personnes très volontaires qui n'ont pas toujours bénéficié d'un soutien politique à la hauteur de leur engagement. Nous les assurons dorénavant de tout notre appui.

De même les arrondissements, qui forment l'échelon de proximité, ont un nouveau rôle à jouer.

Ce rapport évoque des actions qui ont touché le 4^e arrondissement :

- Le projet « Dissidences » organisé par le Théâtre de la Croix-Rousse
- Des collectes hebdomadaires de surplus alimentaires dans les écoles avec les Restos du Cœur
- L'organisation d'ateliers de recherche d'emploi par la Bibliothèque Municipale du 4^e arrondissement
- La Participation numérique des habitants pour le réaménagement du Clos Jouve
- La création du jardin d'Ivan, amorcée par la Ville en 2019, et dont l'inauguration est prévue dans les semaines à venir
- Le troisième village des labellisés « Lyon Ville Equitable et Durable » (LVED) qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2019 à la Maison des Associations

Il y a également dans ce rapport un chapitre dédié à l'équipe de notre mairie qui en 2019 s'est fortement engagée ce qui lui a valu d'être lauréate du 2^e prix développement durable de la Ville de Lyon. Je les félicite.

Au-delà des actions de fond menées sur le tri, sur les événements éco-responsables (Cerisaie en Sport, Festimômes), sur l'insertion professionnelle, sur l'amélioration générale du cadre de vie au travail et de l'accueil du public, une journée du développement durable a aussi été organisée. En 2019, cette journée a consisté en une visite du centre de tri de Rillieux-la-Pape, ponctuée d'un repas bio et convivial partagé avec les équipes en charge du nettoyage à la Métropole de Lyon.

Pour nous cet engagement des agents et des services de la mairie du 4^e est une base précieuse pour aller plus loin, pour engager une véritable transition du territoire.

Ces réalisations démontrent que la population lyonnaise, les acteurs associatifs, les entreprises et les services municipaux sont prêts à aller beaucoup plus loin ensemble pour construire une ville véritablement durable et résiliente. »

4-21-1750-75 : Rapporteur : Rémi ZINCK

Objet : Rapport sur la situation en matière de développement durable pour la Ville de Lyon - Année 2019

Rapport présenté pour information, sans vote.